

Compte rendu commission NAP du mardi 10 mars 2015

Présents_: pour le SIVOS : Didier HAAS (président) – Sandrine MARATREY (2^{ème} vice-présidente)
pour les DPE : Gaëlle GUILLAUME – Anne-Laure DESFRERES

Présentation des activités dans les écoles de la Nanton et Lalheue :

- Le tableau des activités proposées aux enfants est mis à jour sur le site du SIVOS à chaque nouvelle période, on y retrouve le nom de l'animateur (extérieur et/ou personnel SIVOS), les groupes dans lesquels les enfants sont affiliés et les lieux où se déroulent les NAP. Cette année, les activités proposées par le personnel SIVOS ne sont pas détaillées mais le seront l'année prochaine, des thématiques précises devraient être mises en place.
- Les groupes dans lesquels les enfants sont placés restent fixes pour l'année pour des raisons d'organisation (les activités tournent sur les groupes et un enfant pourrait se voir proposer plus de deux fois la même activité si les groupes changeaient).
- Le SIVOS cherche des intervenants pour chaque période. Ils sont actuellement à la recherche d'intervenants et activités pour l'année prochaine.

Un budget sera attribué pour les NAP cette année pour l'achat de fournitures (peinture, crayons, carton, papier...).

Communication entre enseignant et personnel en charge des NAP :

L'information entre les enseignants et le personnel en charge des NAP semblent ne pas convenir. Les intervenants ne sont pas toujours avertis de l'absence des élèves.

Le SIVOS réfléchit à une solution à mettre en place (cahier de liaison pour les NAP). Pour l'instant il préconise de remettre un mot sous enveloppe à l'attention du personnel SIVOS pour prévenir de l'absence d'un enfant.

Les délégués proposent d'en parler au conseil d'école pour mettre une fiche de présence en place que les enseignants remettraient au personnel des NAP à chaque début de séance.

Absence d'un enfant durant les NAP :

Si un enfant doit être absent des NAP, il faut venir le chercher à la fin de la classe et ne pas venir le chercher quand les NAP ont déjà commencé afin de ne perturber personne.

Fonctionnement des NAP :

Le fonctionnement des NAP, soit 1h30 tous les 2 jours, restera le même l'année prochaine pour les écoles de Lalheue et Nanton.

Cependant une question se pose si un double niveau se met en place à l'école de la Chapelle rassemblant des MS et GS. La question est à l'étude pour savoir comment vont s'articuler les NAP entre activités sieste pour les MS et autres activités pour les GS.

Subventions :

Le SIVOS a touché 1/3 des subventions de l'état accordées pour les NAP au mois de décembre 2014, les 2/3 restants devraient leur être versés à la fin mars. Les aides de l'état devraient être reconduites l'année scolaire prochaine mais rien de sûr pour les années suivantes.

Le SIVOS demande aux parents d'élève de ne pas hésiter à leur faire part de leurs connaissances, idées ou autres pour mise en place des NAP de l'année prochaine. Ils sont à la recherche constante d'intervenants.

Une autre commission sera proposée avant la fin de l'année scolaire.